



# SAINTE ADRESSE

La Gauche

## POUR TOUS

## "SAINTE ADRESSE POUR TOUS"

### LE PROGRAMME

Madame, Monsieur,

le 9 mars au soir, le nouveau Conseil Municipal sera élu.

Le programme que vous propose "Sainte Adresse Pour Tous", prend en compte la baisse de la population, régulière depuis 1975, due au vieillissement naturel et au niveau élevé du marché immobilier qui exclut les jeunes ménages et menace le devenir des écoles comme du commerce de proximité.

Le caractère résidentiel de notre ville n'est pas incompatible avec une urbanisation raisonnée, comme avec une attractivité nouvelle que pourrait offrir le départ programmé de l'ENMM à proximité d'un cadre naturel unique.

Les défis actuels d'environnement et de développement durable peuvent aussi être traités au niveau de Sainte Adresse, sans négliger l'animation locale.

Elus d'une ville résidentielle, nous devons être attentifs en interne aux situations difficiles, moins nombreuses que chez nos voisins à qui nous pensons devoir manifester une solidarité bien comprise à la mesure de nos possibilités.

Nous sollicitons vos suffrages, n'ignorant pas que le contexte national actuel et les désengagements répétés de l'Etat, soutenu par la liste concurrente, ne faciliteront pas les projets locaux.

En effet, fort logiquement, le Sénateur Maire, aura à cœur de défendre les mesures nationales y compris quand elles mettent en difficulté les finances locales et les services offerts à la population.

A notre détermination à améliorer la vie à Sainte Adresse, nous ajoutons une volonté de partage et de solidarité, et nous espérons nous retrouver, grâce à vous plus nombreux, pour augmenter la prise en compte de ces valeurs.

[www.asapt76310.fr](http://www.asapt76310.fr)

[asapt78610@orange.fr](mailto:asapt78610@orange.fr)

☎ 06 75 44 08 02

LE 9 MARS...VOTEZ "SAINTE ADRESSE POUR TOUS "

Joseph Delonglée

.../...

## 1° Limiter la baisse de la population et rajeunir la ville

**Aujourd'hui :** la population, de notre cité, est en diminution constante (-953 habitants) entre 1975 et 2006 alors que le nombre de logements augmente (+ 770 sur la même période). Dans la population, la tranche des plus de 40 ans est celle qui augmente le plus (+729) alors que celle des moins de 40 ans ne cesse de décroître (-1585). Si le vieillissement est une bonne nouvelle, il remet en question l'équilibre de la population. Cette évolution fragilise les commerces de proximité et entraînera des fermetures de classes.

**Ce que nous proposons :** Ralentir la dépopulation pour maintenir l'équilibre actuel.

-Engager un programme de locatif public et privé, à l'exemple récent du plateau de la Hève, sur le foncier qui se libèrera, pour stopper l'exode des jeunes Dionysiens, en attirer d'autres, et favoriser des logements adaptés au grand âge.

-Maintenir le commerce local, en exerçant le droit de préemption quand des enseignes locales cessent leur activité.

## 2° Protection de l'environnement et respect du cadre de vie

**Aujourd'hui :** des zones naturelles suscitent les appétits de promoteurs immobiliers.

**Ce que nous proposons :**

-Conserver les zones naturelles classées, en particulier le site des falaises.

-Faire une étude de faisabilité d'une liaison pédestre entre la place Maréchal Joffre et la promenade du bord de mer.

-Aménager le square Lennier (aire de pique-nique arborée d'essences exotiques).

-Préserver les hautes falaises, de la table d'orientation au phare, en conservant le cadre naturel, aménagé de flore indigène avec une vue imprenable sur l'estuaire.

-Flécher plusieurs parcours pédestres pour découvrir les rues et le patrimoine dionysiens.

-Aménager le bois Marande avec la réalisation d'un parcours santé et d'un itinéraire de course d'orientation, utilisable par les scolaires et le centre aéré.

**Nous nous opposons résolument à la construction des deux centrales à charbon.**

## 3° Transit, voirie, équipement

**Aujourd'hui,** 30000 véhicules transitent par jour à la Broche à Rôtir. Avec les 1500 logements supplémentaires au nord de Bléville, une zone d'activités de 25 hectares, les établissements de santé, combien de véhicules en 2010 ?

**Ce que nous proposons :** Pour réduire le trafic:

-Obtenir de la CODAH la mise en œuvre d'une ligne à cadencement rapide à partir du parking de déstassement du tramway.

-Inciter à utiliser les transports collectifs (tarifs préférentiels pour les lycéens, les étudiants et les dionysiens en difficulté, au-delà des abonnements de la CODAH)

**Pour améliorer la voirie:**

-Aménager des trottoirs pour l'accès aux bus surbaissés.

-Organiser un suivi de l'entretien et de la propreté de tous les quartiers

-Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

**Pour équiper notre ville:**

-Promouvoir auprès de la CODAH la construction d'une piscine destinée à la partie ouest de l'agglomération.

## 4° Favoriser le développement durable.

Aujourd'hui, après la mise en place du tri sélectif et l'utilisation de l'eau de source pour des besoins municipaux, la priorité doit aller aux économies d'énergie.

### Ce que nous proposons :

- Equiper tous les bâtiments communaux, à l'occasion de renouvellement de contrats, d'installation de matériaux et de dispositifs permettant des économies d'énergie.
- Etablir, dans les projets d'urbanisations, un cahier des charges exigeant dans la construction de locatif public permettant une baisse des charges locatives.
- Promouvoir les bilans énergétiques et leurs avantages.
- Mesurer ponctuellement les niveaux de pollutions industrielles et du transit automobile local.
- Faire respecter la charte du bruit (prévention par la police municipale)
- Mettre en place des mesures ponctuelles des nuisances sonores (circulation de transit)

## 5° Vie associative, jeunesse.

Aujourd'hui : l'activité jeunesse est menacée par le désengagement de l'état : la diminution des heures proposées pendant les vacances scolaires en est la parfaite illustration.

### Ce que nous proposons :

- Accompagner et aider toutes les associations et en particulier les clubs sportifs qui accueillent des jeunes, avec des moyens matériels en facilitant la formation de leurs cadres.
- Rechercher les conditions d'utilisation de la salle Sarah Bernhardt avec des spectacles populaires, à des conditions financières acceptables.
- Proposer une offre ferme, pérenne sur trois années, d'une structure d'accueil péri et post scolaire aux parents d'élèves avec le concours de « Sans Détour ».
- Pérenniser le festival de jazz.
- Profiter de la restructuration de l'Ecole de la Marine Marchande pour proposer de nouveaux locaux aux associations.

## 6° Sécurité

### Des personnes et des biens

Aujourd'hui : selon, le maire sortant, les actes d'incivilités ne cessent de croître sur notre commune. Nous avons des locaux disponibles sans police nationale et des caméras qui déplacent les problèmes et ne constituent qu'un pis-aller.

### Ce que nous proposons :

Le retour de la police de quartier (ex police de proximité) à l'échelle de la ville du Havre et des villes limitrophes.

Pour la sécurité routière : voir transit.

## 7° Tourisme

**Aujourd'hui :** grâce à l'aide du Conseil Général (50% du projet) une partie du front de mer a été restauré.

**Ce que nous proposons :**

- Poursuivre l'aménagement du front de mer (promenade Lebel) et la réfection des derniers épis, en sollicitant le Conseil Général.
- Poursuivre la piste cyclable pour relier le front de mer à Dollemaard (aide régionale).
- Valoriser la spécificité du site naturel des falaises de Sainte Adresse, ensemble Nice Havrais, Ecole Nationale de la Marine Marchande, falaises hautes, de la table d'orientation au phare vers le sentier de littoral.
- Protéger le patrimoine, à travers l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des bâtiments centraux de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande.
- Favoriser ensuite l'installation d'équipements touristiques, culturels, associatifs, artistiques, notamment le centre d'interprétation de la lumière de l'estuaire (le CILES).
- Renforcer l'image touristique de la ville, en proposant l'appellation de « Sainte Adresse sur Mer » identifiant clairement la vocation maritime et balnéaire de notre ville, affirmant ainsi son attractivité.

## 8° Solidarité et intergénérationnel

**Aujourd'hui :** la ville du Havre, par exemple, qui supporte l'essentiel du logement social de l'agglomération, apprécierait d'avoir une voisine solidaire, réalisant ses propres obligations et jouant la solidarité au-delà de ses frontières.

**Ce que nous proposons :**

- Participer volontairement au Fonds de Solidarité Logement, géré par le département (0.72 centimes par habitants et par an).
- Etudier des mesures d'accompagnement du grand âge (transport à la demande, permanence téléphonique municipale 24h/24h).

## 9° Relations avec la CODAH, le Département, la Région .

**Aujourd'hui,** Sainte Adresse, commune à part entière et partenaire de la CODAH, va cependant subir les inconvénients de l'urbanisation des quartiers Nord du Havre. Seule, "Sainte Adresse Pour Tous" s'est manifesté lors de l'enquête publique sur la rocade Nord.

**Ce que nous proposons :**

- Maintenir l'autonomie de Sainte Adresse et combattre les projets influant négativement la vie locale.
- Maintenir avec le Département et la Région des relations partenariales à la hauteur de leurs concours non négligeables.

## 10° Fiscalité .

**Aujourd'hui :** si le mode de calcul est équitable, de 2002 à 2004, la majorité municipale avait cependant choisi d'augmenter très fortement la contribution des plus modestes.

**Ce que nous proposons :**

- Maintenir une fiscalité stable et équitable.

**LE 9 MARS ...VOTEZ "SAINTE ADRESSE POUR TOUS"**